

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHF

Notre ambition

La réhabilitation et la conservation des milieux sont les deux objectifs prioritaires des achats de la Fondation. La maîtrise de ces territoires permet, en outre, de développer une politique d'information et de communication auprès du public. Le rôle éducatif de ces territoires doit être l'occasion de montrer la participation des chasseurs à la sauvegarde des milieux et d'initier les jeunes à la découverte d'une faune sauvage et variée.

C'est dans cette perspective qu'environ un quart des territoires sont ouverts au public et que de véritables structures d'accueil sont créées.

Près de 120 aujourd'hui, les sites protégés par la Fondation ont tous leur importance, quelles que soient leur superficie ou la nature des milieux.

Vos dons et legs

La Fondation peut recevoir à tout instant et de tous propriétaires donateurs, des territoires que ceux-ci voudraient voir définitivement préservés, afin de les conserver en l'état ou de leur redonner un caractère naturel et accueillant pour la faune sauvage. Elle peut également recevoir des dons en espèces et donations pouvant bénéficier de déductions fiscales. Elle peut bénéficier de la loi sur le mécénat.

Madame, Monsieur,

Adresse

Code postal Ville

Vous prie de trouver ci-joint un chèque de à l'ordre de la

**« Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage »
13, rue du Général Leclerc – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

afin de participer à son action fondamentale pour la sauvegarde de la nature.

Fait à

Le

Signature

La Fondation retournera au donateur un récépissé permettant de déduire ce versement de son revenu imposable. (N'oubliez pas de noter votre adresse)